

L'ESSENTIEL 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers donateurs, chères donatrices, chers mécènes, C'est avec joie que je vous adresse ces mots, parmi les tout premiers en tant que nouveau président de France Nature Environnement. En effet, après trois très riches années à la présidence de notre mouvement, Arnaud Schwartz a décidé de passer la main, et j'ai l'honneur de lui succéder.

Au nom de l'ensemble du Mouvement, je souhaite vous remercier pour votre soutien. C'est votre générosité, votre engagement, vos dons et mécénats qui sont la clé de notre capacité et de notre liberté à agir. Et vous le verrez dans ce rapport, nos actions ont été nombreuses en 2022.

Je souhaitais adresser un remerciement tout particulier aux plus de 70 000 nouveaux donateurs et donatrices qui nous ont rejoints en novembre dernier à l'occasion de l'émission Aux Arbres, Citoyens ! sur France 2, grand moment de mobilisation en faveur des arbres et du vivant. Soyez-en certains et certaines : vos dons servent, vos dons agissent. Déjà, ils financent partout en France 39 projets de restauration forestières et en faveur des arbres qui ont été sélectionnés par un panel d'expert-e-s. Parce que nous travaillons dans une transparence complète, toutes les informations sur ces projets sont disponibles sur notre site internet fne.asso.fr et bientôt notre application Sentinelles de la Nature.

L'année 2022 a été riche en événements heureux : opération Aux Arbres, Citoyens !, nous l'avons dit, mais aussi de nombreuses victoires devant les tribunaux, d'innombrables actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, des prises de parole toujours plus nombreuses dans les médias pour faire avancer le débat public.

2022 a aussi été l'année de l'adoption du nouveau plan stratégique de FNE. Le projet porté par ce plan est clair et devrait relever de l'évidence : œuvrer à l'émergence d'un monde sobre, démocratique et équitable. Cela passe par notre objectif principal de faire évoluer l'empreinte écologique de la France de près de trois planètes aujourd'hui à une et demie en 2030 et maximum une planète en 2050. Autrement dit, ajuster nos modes de vie aux limites planétaires.

Le travail pour y parvenir reste immense. Les alertes que nous avons connues en 2022, comme cette sécheresse record et ces incendies de forêt monstrueux en France, peuvent nous aider à (r)éveiller l'ensemble de la société. Votre soutien aussi y contribue très fortement. Ensemble, continuons à agir pacifiquement et avec détermination pour faire vivre la démocratie, progresser le droit et la protection de la nature, uni-e-s pour défendre un monde vivable !

Antoine Gatet, Président de France Nature Environnement

QUI SOMMES-NOUS ?

France Nature Environnement est la fédération des associations françaises de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique depuis 1976. Nous sommes le premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France. Depuis plus de 55 ans, nous défendons la nature et promovons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant.

Nos forces

- **Nous sommes un mouvement d'expert-es de l'environnement** : composés d'expert-e-s bénévoles et salarié-e-s, nos réseaux thématiques travaillent ensemble pour défendre de nouvelles manières de produire et consommer en France.
- **Nous agissons dans tous les territoires** : présent-e-s dans toute la France, nous disposons de relais d'actions et d'information au plus près du terrain.
- **Nous sommes les vigies de l'environnement** : grâce à notre réseau de juristes réparti partout en France, nous menons le mouvement pour améliorer le droit de l'environnement en France et garantir son respect.

Nos domaines d'expertise

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Agriculture et alimentation | Justice et droit de l'environnement |
| Biodiversité | Océans, mers et littoraux |
| Eau et milieux aquatiques | Prévention et gestion des déchets |
| Energie | Risques et impacts industriels |
| Education à l'environnement | Santé et environnement |
| Forêt | Territoires et mobilités durables |

Une nouvelle organisation

En 2022, France Nature Environnement s'est dotée d'un nouveau plan stratégique et de nouveaux statuts. L'objectif du nouveau plan stratégique est de permettre à la société française d'évoluer vers un mode de vie qui respecte les limites de notre planète à l'horizon 2050.

Les nouveaux statuts assurent un fonctionnement plus démocratique et plus efficace à France Nature Environnement. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration de France Nature Environnement a été entièrement renouvelé lors de l'Assemblée Générale de juin 2023 et Antoine Gatet a été élu nouveau président de FNE, succédant à Arnaud Schwartz, président de 2020 à 2023.

Pour découvrir la composition du CA et du Bureau de FNE, c'est [ici](#)



Chiffres clés



NOS FINANCES

Le mot du trésorier

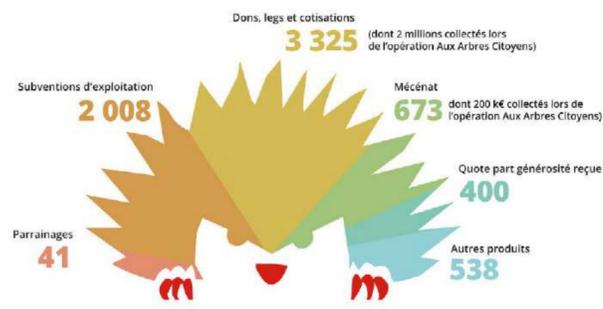


L'année 2022 a été une bonne année, notamment par la quantité d'actions que nous avons pu enclencher, dans le cadre de notre plan stratégique à horizon 2030. L'opération exemplaire de l'année, par sa taille et son impact, c'est Aux Arbres Citoyens, qui nous a permis de collecter suffisamment de fonds pour soutenir de

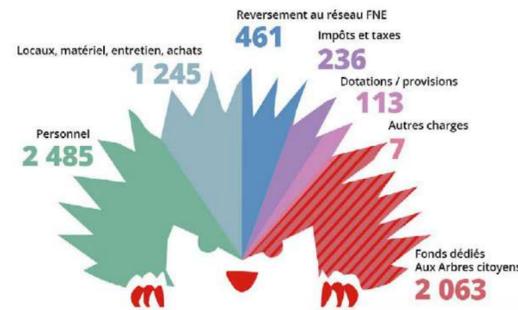
très nombreuses actions en faveur des écosystèmes arborés partout sur le territoire. La conscience des enjeux environnementaux est là, mais la pression sur les organes décisionnels ne suffit pas encore à faire basculer : les soutiens de nos donateurs et donatrices sont essentiels pour garantir l'efficacité de notre action dans le bon sens et en toute indépendance. Merci !

Jérôme Partos, Trésorier de France Nature Environnement

Nos ressources en 2022 (en k€)



Nos charges en 2022 (en k€)



Compte de résultat par Origine et Destination (en k €)

Produits et charges par origine et destination	2022		2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public dont dons, legs et mécénat	4 398	63%	4 398	100%
2 - Produits non liés à la générosité du public dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	288	4%	41	2%
3 - Subventions et autres concours publics	2 008	29%	2 255	50%
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	200	3%	238	5%
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	100	1%	13	3%
Total	6 993		4 410	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	3 342	73%	1 666	83%
2 - Frais de recherche de fonds	652	14%	326	16%
3 - Frais de fonctionnement	556	12%	10	1%
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	85		334	19%
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	2 063		2 063	100%
Total	6 699		4 065	
EXCEDENT OU DEFICIT	295		345	

Des comptes certifiés

France Nature Environnement étant reconnue d'utilité publique depuis 1976, nos comptes sont certifiés par le cabinet Donnadieu et associés, un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. Retrouvez d'autres éléments financiers dans notre rapport d'activité sur <https://fne.asso.fr/rapport-d-activite-2022> ou sur simple demande au 09 88 19 55 80.

Bilan comptable simplifié

Le bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2022. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par l'association.

BILAN ACTIF	2022 (Net en k€ au 31/12/22)	2021 (Net en k€ au 31/12/21)
Actif immobilisé	133	149
Actif circulant	6 480	3 865
Dont placement et disponibilités	2 946	1 800
Total de l'actif	6 613	4 014

BILAN PASSIF	2022 (Net en k€ au 31/12/22)	2021 (Net en k€ au 31/12/21)
Fonds propres	1 964	1 670
Provisions sur risques et charges	310	379
Fonds dédiés	2 063	100
Dettes	833	641
Produits constatés d'avance	1 443	1 224
Total passif	6 613	4 014

VOTRE ENGAGEMENT EN 2022

France Nature Environnement s'appuie sur de nombreux soutiens pour développer son impact ! Donateurs individuels, acteurs publics, entreprises mécènes et partenaires s'engagent en nous soutenant financièrement et en agissant pour la transition écologique à nos côtés. Dans cette section, retrouvez toutes les informations sur l'utilisation des produits issus de la générosité du public en 2022.

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public :

EMPLOIS PAR DESTINATION (en k €)			RESSOURCES PAR ORIGINE (en k €)		
Emplois de l'exercice	2022	2021	Ressources de l'exercice	2022	2021
1 - Missions sociales (réalisées en France)	1 666	930	1 - Ressources liées à la générosité du public	4 398	1 274
			1.1 Cotisations sans contrepartie	29	35
			1.2 Dons, legs et mécénats	3 969	1 029
			- Dons manuels	2 939	527
			- Legs, donations et assurances vie	357	79
			- Mécénat	673	423
2 - Frais de recherche de fonds	326	136	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	400	210
3 - Frais de fonctionnement	10	14			
Total des emplois	2 002	1 080	Total des ressources	4 398	1 274
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	2 063	13	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	13	
Excédent de la générosité du public de l'exercice	345	181	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	4 410	1 274	TOTAL	4 410	1 274

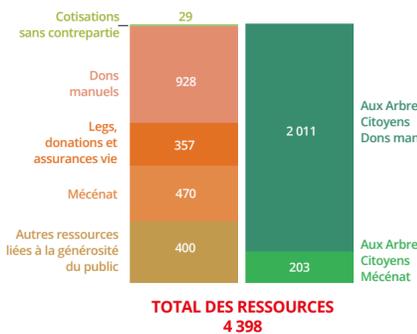
Ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) (en k €)	2022	2021
En début d'exercice	477	296
En fin d'exercice	822	477

Donner en confiance

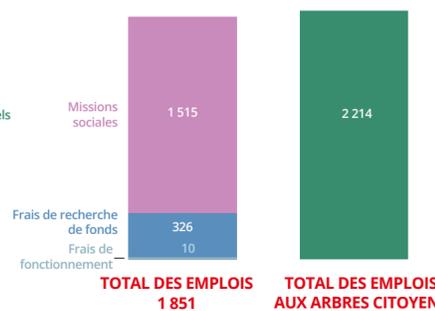


Nous veillons à garantir à nos donatrices et donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient. Nos comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes et notre organisation est labellisée Don en confiance depuis 2012. Ce label est attribué aux organisations qui font preuve d'une bonne gouvernance, d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité.

D'où proviennent les ressources issues de la générosité du public en 2022 ?



Comment ont été utilisées les ressources issues de la générosité du public en 2022 ?*



* Missions sociales : Les fonds collectés servent principalement à financer notre mission sociale : la protection de la nature et de l'environnement. Ces fonds financent notamment nos actions de plaidoyer, nos actions juridiques, le soutien à nos associations membres ainsi que nos actions d'éducation à la nature.

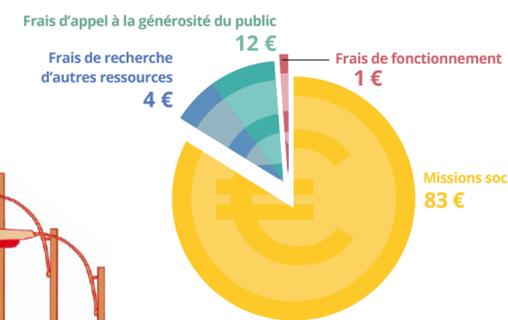
Recherche de fonds - frais d'appel à la générosité du public : Outre les salaires des personnes en charge de la relation donateurs, ces dépenses couvrent également les outils informatiques dédiés.

Recherche de fonds - frais de recherche d'autres ressources : Pour l'essentiel, ces dépenses couvrent les salaires des personnes en charge de la levée de fonds hors générosité.

Frais de fonctionnement : ces recettes couvrent une partie de nos frais de fonctionnement (locaux, assurances, etc.)

Aux Arbres citoyens - report en fonds dédiés de l'exercice : ces fonds collectés sur l'année 2022 sont reportés pour être utilisés en 2023 spécifiquement dans le cadre du projet Aux Arbres Citoyens.

Soit pour 100 € issus de la générosité :



L'engagement bénévole dans notre association en 2022



+180 BÉNÉVOLES sont impliqués dans les actions de l'association.

En 2022, cela représentait plus de **16 550 HEURES**



soit **9 SALARIÉ-ES SUPPLÉMENTAIRES**

NOTRE ANNÉE 2022

L'année 2022 a été celle de la réinvention pour FNE, avec la mise en place d'une nouvelle organisation au service d'un ambitieux plan stratégique. Elle s'est clôturée en apothéose avec l'opération historique *Aux Arbres Citoyens !* qui permet de financer 39 projets de restauration forestière partout en France, de la renaissance de la forêt de la plaine des Maures à la préservation des forêts anciennes dans les Vosges ou les Pyrénées en passant par la protection des mangroves de Mayotte et la plantation de haies bocagères en Bretagne...

Aux Arbres Citoyens !

En août 2022, en plein milieu d'un été catastrophique pour la forêt française, ravagée par des incendies inédits, France Nature Environnement a été contactée par France TV pour être partenaire d'une grande émission d'information et de collecte de fonds en faveur des forêts françaises et des arbres. Cela a abouti à une émission de plus de 3 heures en prime time sur France 2, le 8 novembre 2022, animée par Léa Salamé et Hugo Clément, et construite par Cyril Dion, qui a permis à la fois de présenter au grand public les enjeux immenses auxquelles font face les forêts dans le contexte de crise environnementale que nous vivons, et de collecter plus de 2,2 millions d'euros auprès du public. L'argent collecté lors de cette soirée permet de soutenir 39 projets de préservation des forêts partout sur le territoire, sélectionnés par un panel d'expert·e·s à la suite d'un appel à projets. Découvrez l'ensemble des projets sélectionnés et suivez-les au plus près en téléchargeant l'application Sentinelles de la Nature.



Réseau juridique : en première ligne pour défendre l'environnement

En 2022, le réseau juridique de France Nature Environnement a suivi 370 affaires en justice, avec un taux de réussite de 67 % en moyenne et de plus de 80% devant les juridictions civile et pénale. Parmi les victoires les plus marquantes de l'année, le coup d'arrêt au projet Montagne d'Or en Guyane avec une saisine historique du Conseil Constitutionnel, la victoire sur le parc éolien d'Aumelas ou encore le lancement de plusieurs contentieux sur le projet CIGEO de centre de stockage des déchets radioactifs à Bure. Rencontrez nos juristes en vidéo :



Influencer la loi pour défendre la nature

En 2022 s'est ouverte une séquence essentielle pour l'avenir énergétique de notre pays. En effet, une nouvelle Stratégie Française pour l'Energie et le Climat (SPEC), qui posera le cadre sur le plan énergétique pour les 5 années à venir, doit être adoptée. France Nature Environnement s'est fortement investie dans le débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public autour de la construction de nouveaux réacteurs en France, mais aussi auprès des cabinets ministériels et des parlementaires, dans le cadre des travaux sur la loi d'accélération des énergies renouvelables. Ce travail se poursuit et doit aboutir à l'élaboration de la nouvelle SFEC d'ici fin 2023. Il faut continuer à se mobiliser !

Briefs médias : accompagner la montée en puissance de la parole écologique

À la rentrée 2022, plusieurs grands médias ont annoncé leur volonté de s'emparer davantage des enjeux environnementaux, et plus de 500 journalistes ont signé une tribune demandant aux médias d'accorder une plus grande place au climat et à la biodiversité. Une dynamique très positive, dans laquelle France Nature Environnement a souhaité s'inscrire en créant un programme de formations dédié aux journalistes : les briefs médias. Ces briefs s'ajoutent à la très grande disponibilité des bénévoles et salarié·es de France Nature Environnement pour éclairer les journalistes, se traduisant par une hausse de notre audience cumulée dans les médias qui a dépassé pour la première fois le milliard de contacts en 2022. France Nature Environnement a été classée 3^e ONG toutes catégories confondues pour le nombre de retombées presse par l'agence PLEAD.

Représenter la nature partout où elle a besoin de nous

Conformément à ses textes statutaires, France Nature Environnement a depuis 1968 marqué de son empreinte le paysage associatif et écologiste, en développant une approche spécifique des sujets environnementaux, basée notamment sur la concertation, la formulation de propositions innovantes, la contestation et l'animation du débat public. En 2022, France Nature Environnement participait activement à plus de 430 instances de concertation nationales et locales. Notre responsable Plaidoyer, Morgane Piederrière nous explique l'importance de ce travail en vidéo.



Vous êtes mécène ?

Retrouvez notre nouvelle offre mécénat, avec toujours davantage de possibilités d'échange et de montée en compétence de vos équipes sur les questions environnementales



Publication de France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968, reconnue d'utilité publique en 1976.
Directeur de la publication : Antoine Gatet / Rédacteur en chef : Antoine Delalande / FNE 2 Rue de la Clôture, 75019 Paris - information@fne.asso.fr / Conception graphique et réalisation : Natacha Bigan

Impression et routage : Imprimerie des Hauts de Vilaine - BP 52179 - 35 221 Châteaubourg Cedex / Juillet 2023. Ce document a été imprimé sur papier recyclé par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.

Retrouvez plus d'informations dans notre rapport annuel en ligne
<https://fne.asso.fr/rapport-d-activite-2022>

